

🕒 15.06.2016, 00:01

Les personnes handicapées ont aussi des devoirs



Clément Theytaz et Cindy Hosennen, issus du centre de formation pour jeunes adultes de la FOVAHM, sont conscients des devoirs à accomplir pour s'intégrer dans la société. Clément Theytaz et Cindy Hosennen, issus du centre de formation pour jeunes adultes de la FOVAHM, sont conscients des devoirs à accomplir pour s'intégrer dans la société. SACHA BITTEL

PAR CHRISTINE SAVIOZ

Des jeunes du centre de formation de la FOVAHM ont fait un travail sur les devoirs des personnes avec handicap. Ils ont présenté leurs réflexions lors d'une journée sur ce thème à Martigny.

Alors que les personnes handicapées sont désormais conscientes de leurs droits – grâce à la convention relative aux droits des personnes handicapées adoptée en 2006 par les Nations Unies – qu'en est-il de leurs devoirs? Sont-ils les mêmes que ceux des personnes sans handicap? C'est la question à laquelle la journée d'étude, organisée par la Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales (FOVAHM) à Martigny la semaine dernière, a tenté de répondre.

La morale dicte les devoirs

«Les devoirs relèvent de la morale et de l'éthique, pas des droits», a notamment souligné l'avocat genevois Cyril Mizrahi, l'un des conférenciers de la journée. Pour lui, les personnes handicapées ont les mêmes obligations que toute autre personne, à moins que leur handicap ne justifie un traitement différent. «Par exemple, on ne peut pas obliger une personne sourde inapte au service militaire à payer une taxe d'exemption.»

Plusieurs personnes handicapées mentales, qui ont passé trois ans au Centre de formation pour jeunes adultes (CFJA) de la FOVAHM à Sion, ont raconté leurs vécus. A l'image de Cindy Hosennen (23 ans) et Clément Theytaz (24 ans) qui sont, aujourd'hui, des travailleurs intégrés.

Cindy Hosennen, qui loge en appartement protégé, a énuméré ses devoirs quotidiens à accomplir, dans sa vie privée et professionnelle, pour maintenir une bonne intégration dans la société. *«Par exemple, là où je vis, je dois respecter mes colocataires, les heures de rentrée et entretenir la chambre.»* Aide en intendance à la Pension de la forêt à Vercorin – *«J'aime mon travail, je me sens utile»* – elle avoue qu'accomplir ses nombreuses obligations n'est pas trop lourd à porter. Seule difficulté pour elle: exprimer son avis quand elle est sollicitée. *«Parfois, je ne trouve pas la bonne parole. Je suis bloquée.»* Pour Clément Theytaz, avoir des devoirs à accomplir est parfois pesant, reconnaît-il. *«Ça dépend des jours. Le plus dur pour moi est de devoir m'adapter. Et je dois le faire à chaque moment. Mais je le fais!»*

Pour préparer leurs témoignages, les travailleurs intégrés ont passé plusieurs jours à réfléchir sur la question des devoirs. *«Ce sont eux qui cherchaient quelles étaient leurs obligations dans telle ou telle situation»*, raconte Isabelle Depestel, éducatrice au CFJA.

Se prendre en main

Ce travail a été l'occasion de développer la notion de responsabilité chez des jeunes ayant déjà acquis des compétences professionnelles et sociales au centre. *«Aujourd'hui, ils travaillent presque tous en entreprises et ont construit un projet professionnel qui leur plaît. Ils y tiennent tant qu'ils veulent absolument accomplir leurs devoirs pour ne pas perdre leur poste»*, ajoute Isabelle Depestel.

Ainsi certains jeunes ont relevé des tâches pouvant paraître surprenantes aux personnes sans handicap. Cindy Hosennen a par exemple affirmé devoir faire attention à ne pas divulguer à autrui le code d'accès à son travail. *«Ils se mettent une grande pression pour des choses qui ne nous viendraient pas à l'idée»*, précise Isabelle Depestel.

Après ce travail, les jeunes se sentent désormais comme des *«ambassadeurs des droits et devoirs des personnes handicapées. Ils sont très fiers d'en avoir, comme tout le monde»*, note l'éducatrice. Ces réflexions leur serviront pour leur vie future. *«Le but est qu'ils arrivent à faire avec la réalité du terrain»*, explique Isabelle Depestel. Pour gagner en indépendance et en confiance. *«Cela reste dans la philosophie de notre centre. Les jeunes apprennent ce qui pourra leur servir quand ils le quitteront»*, conclut Emmanuelle Leonard, responsable du CFJA.

PUBLICITÉ